

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00345
Numéro SIREN : 830 612 198
Nom ou dénomination : A7B

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2023 sous le numéro de dépôt 497

A7B
Société par actions simplifiée
au capital de 50 euros
Siège social : 73, route de Charmousse
79260 FRANCOIS
RCS NIORT 830 612 198

PROCES-VERBAL DES DECISIONS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 19 DECEMBRE 2022

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-deux, au siège social, à 9h00,

Les actionnaires de la SAS A7B se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social :

Sont présents :

- Madame Oriane LEIBA, titulaire de 5 actions en pleine propriété.

Total des titres des actionnaires présents : 5 actions sur les 5 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric CHAMARD, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que tous les actionnaires sont présents, en conséquence l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare que les documents nécessaires à la prise de décision ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président ;
- Nomination d'un nouveau Président ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite exposé le rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution – Démission du Président

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Éric CHAMARD de ses fonctions de président, remise en main propre le 20 décembre 2022, à compter du même jour.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution – Nomination d'un Président

La collectivité des associés décide de nommer Madame Roselyne FAUGER pour une durée indéterminée aux fonctions de président de la société en remplacement de Monsieur Eric CHAMARD, président démissionnaire.

Madame Roselyne FAUGER, président, accepte et déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Madame Roselyne FAUGER exercera ses fonctions sans rémunération, mais pourra être remboursée de ses frais sur justificatif.

Son mandat est fixé pour une durée d'un an maximum à compter de la date des présentes.

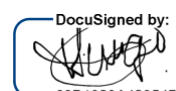
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision - Pouvoirs à délivrer en vue de l'accomplissement des formalités légales

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes les formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Fait à FRANCOIS, le 19 décembre 2022,

Monsieur Eric CHAMARD Président actionnaire de la SAS A7B	Signature :  DocuSigned by: 98E74DB18C3F42B...
Madame Oriane LEIBA Représentée par Madame Roselyne FAUGER Actionnaire de la SAS A7B	Signature :  DocuSigned by: 63B1829A42954B0...
Madame Roselyne FAUGER Acceptant les fonctions de Président	Signature et mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président » : Bon pour acceptation des fonctions de Président  DocuSigned by: 63B1829A42954B0...